

	PROCEDURE RESSOURCES HUMAINES	
	PROFIL DE POSTE : Cadre social, Coordonnateur de projets d'ingénierie sociale	E.H.P.A.D Saint-Louis 11 Avenue Louis Thiollier 42570 Saint-Héand

	NOM	FONCTION	DATE	VISA
REDACTION	Manon FAYE (EHESP) Carole PITIOT	Cadre de santé	06/02/2026	
VALIDATON	Christian BISSARDON	Directeur	06/02/2026	
HISTORIQUE DES VERSIONS				
VERSION	DATE	MOTIF		
V1	06/02/2026	Création du profil de poste		
DIFFUSION				
MOTS CLES	Management-Encadrement-Domicile-Dynamique sociale-Prévention-Coordination-Concertation-Gestion-Communication-Valeurs-Territoire-Filière g�rontologique-			
DESTINATAIRES	Cadre de sant� – M�decin coordonnateur – Ressources Humaines			

INTITULE DE L'EMPLOI

Cadre social, coordonnateur de projets d'ingénierie sociale

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La Maison de Retraite Saint Louis de Saint-Héand est un établissement dépendant de la Fonction Publique Hospitalière spécialisé dans l'accompagnement des Personnes Âgées. Son projet d'établissement est centré sur un accompagnement de la personne sur son parcours de vie et de soins, du domicile à l'institution. C'est pourquoi cet établissement, qui va progressivement prendre la forme d'une plateforme de service, comporte 3 secteurs d'activité :

- Le Pôle Hébergement avec 103 lits d'EHPAD dont 22 en Unité de Vie Protégée et un PASA de 14 places ;
- Le Pôle Soutien Domicile avec un SSIAD de 42 places (évolue vers un Service Autonomie à Domicile avec une augmentation du nombre de places), de l'Aide aux Aidants et un service de Portage de repas à domicile
La politique de soutien aux aidants vise à reconnaître et à accompagner les personnes qui apportent une aide régulière et non professionnelle à des proches en situation de dépendance ou de handicap. Ces mesures incluent des dispositifs d'information, des formations, un accès à des services de répit, ainsi que des aides financières pour alléger le fardeau des aidants. L'objectif est de valoriser leur rôle essentiel tout en préservant leur santé et leur bien-être.
- Et la création récente d'un Pôle de Santé Prévention (Education en Santé et Education Thérapeutique)
Dans le cadre du vieillissement démographique, la loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) privilégie la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé au sein des EHPAD et sur le territoire environnant. Les actions développées visent à donner aux résidents et aux habitants locaux les outils nécessaires pour mieux contrôler leur santé et améliorer leur qualité de vie.

Il est à noter que l'établissement est en reconstruction sur un nouveau site avec un emménagement programmé fin 2027. Prônant entre autres l'approche domiciliaire et l'ouverture sur l'extérieur, ce projet a été qualifié de projet pilote par les autorités de tarification.

DEFINITION GENERALE

Le cadre social, coordonnateur de projets d'ingénierie sociale est en charge des missions suivantes :

- Accompagnement des équipes du Pôle Soutien Domicile et du Pôle de Santé Prévention dans la mise œuvre de la politique générale de l'établissement

- Coordination et pilotage de la dynamique sociale avec un projet de Tiers-lieux et une ouverture sur l'extérieur
- Développement de projets collaboratifs et d'activités répondant aux besoins du territoire en lien avec l'ensemble des usagers de l'établissement (résidents, bénéficiaires, salariés, familles, bénévoles) et les partenaires
- Recherche de financements avec une activité de prospection, d'élaboration et de suivi de dossiers
- Consolidation et développement des relations partenariales

METIER

Métier : Cadre socio-éducatif

Famille : Social, éducatif, psychologie et culturel

Sous-famille : Management socio-éducatif

Code métier : 10C10

DESCRIPTION DES MISSIONS ET ACTIVITES

Le cadre social, coordonnateur de projets d'ingénierie sociale contribue au développement, à la mise en œuvre et à l'évaluation des prestations d'accompagnement au domicile, des projets d'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.

En concertation étroite avec le cadre de santé, le médecin coordonnateur et le directeur, ses missions sont les suivantes :

Identification et réponse aux appels à projets

- Il effectue une veille active sur les appels à projets régionaux ou nationaux (prévention de la perte d'autonomie, qualité de vie des seniors, Tiers-lieux...)
- Il analyse des cahiers des charges et des critères de sélection
- Il élabore des réponses à appel à projets : rédaction d'objectifs, d'un budget prévisionnel, d'un calendrier, d'un plan d'actions, d'indicateurs évaluatifs
- Il coconstruit des projets avec l'équipe de direction, les professionnels concernés et les partenaires

Développement de partenariats et animation de réseau

- Il recherche de nouveaux partenaires, notamment sur des zones peu couvertes
- Il maintient et consolide des partenariats existants
- Il organise et anime des réunions de travail avec les partenaires (comptes rendus, suivi)
- Il représente l'établissement dans les instances ou groupes de travail

Coordination et mise en œuvre des actions

- Il planifie et organise des actions dans le cadre des projets retenus
- Il coordonne les intervenants internes et externes
- Il assure un suivi logistique et opérationnel des actions
- Il communique autour des actions

Suivi et évaluation des projets

- Il effectue un suivi qualitatif et quantitatif des actions (tableaux de bord, bilans intermédiaires)
- Il évalue les projets réalisés
- Il rédige les rapports finaux à destination des financeurs
- Il intègre les retours dans une logique d'amélioration continue des actions

L'animation et l'encadrement des équipes

- En collaboration avec le cadre de santé, il est en responsabilité des professionnels en veillant à ce que les effectifs et qualifications soient en adéquation avec les besoins des usagers et anticipe les besoins en ressources humaines sur les différents pôles
- Il réalise un encadrement de proximité des différentes équipes, prévoyant leur montée en compétences
- Il est en responsabilité du Pôle Soutien Domicile et du Pôle Santé Prévention

Le contrôle et l'évaluation de la qualité des prestations dispensées

- Il suit et contrôle la qualité et la sécurité des activités des équipes dans l'accompagnement des usagers au quotidien
- Il conçoit, formalise, et adapte les protocoles et procédures relatives aux diverses activités, en étroite collaboration avec le cadre de santé, le médecin coordonnateur, l'IDEC, le directeur
- Il réalise un bilan annuel de l'activité

La formation, le développement et le transfert des compétences (des professionnels de son secteur de responsabilité)

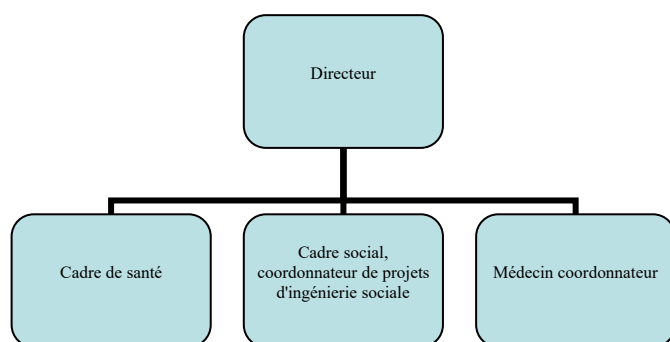
- Il organise l'accueil des nouveaux professionnels, des stagiaires et planifie des rencontres régulières
- Il réalise les entretiens professionnels annuels et évalue, développe et valorise les compétences des professionnels
- Il fixe des objectifs et performances individuelles et collectives
- Il identifie les besoins de formation des professionnels et participe à leur formation en adéquation avec le projet d'établissement
- Il fait preuve de créativité et il est source de propositions d'accompagnement novatrices de la personne âgée et/ou handicapée de son domicile à son hébergement dans la structure
- Il développe une veille sur son activité afin d'assurer l'évolution de ses propres compétences

Le développement du réseau professionnel

- Il anticipe les besoins des populations que l'établissement accompagne par une veille documentée sur le terrain et dans les projets législatifs
- Il participe aux différentes réunions de travail au sein du Groupement de Coopération Sanitaire et Médico-Sociale (GCSMS), auprès des différents acteurs médicaux, paramédicaux, sociaux et associatifs du territoire
- Il fait connaître aux partenaires du monde de la formation et de l'emploi la manière dont la filière gérontologique vit dans la structure

SITUATION DANS L'ORGANISATION

1. Relations hiérarchiques



2. Relations fonctionnelles

A. Liaisons fonctionnelles internes

- Professionnels du Pôle Soutien domicile, Santé Prévention
- Professionnels de l'EHPAD
- Agents du pôle administratif de l'établissement, du pôle vie sociale, restauration...
- Médecin coordonnateur, cadre de santé, IDE référente Humanitude qualité gestion des risques, ergothérapeute...
- Bénéficiaires, aidants, familles

B. Liaisons fonctionnelles externes

- Partenaires de l'établissement
- Relation avec les prestataires extérieurs (sociétés, entreprises...)

CONDITIONS ET LIEU D'EXERCICE

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire : 9h00 à 17h30
- Cycle de travail en 39h par semaine, avec 20 journées de RTT dont une journée à déduire au titre de la journée de solidarité
- Rémunération selon la grille indiciaire de la Fonction Publique Hospitalière

- Repos fixe ; droits à congés selon législation en vigueur
- Permis valide exigé

SAVOIR REQUIS ET COMPETENCES

1. Diplômes requis et expérience

- Diplôme de cadre social (CAFERUIS). Catégorie A
- Avoir une expérience dans l'élaboration, la construction, la communication, la mise en œuvre et l'évaluation de différents projets à l'échelle d'un territoire

2. Compétences et qualités requises

- **Savoirs**
 - Connaissance du champ de la gérontologie et des politiques d'accompagnement des publics fragiles et de prévention
 - Maîtrise des dispositifs de financement (conférence des financeurs, ARS, etc.)
 - Méthodologie de projet
 - Avoir une bonne connaissance du maillage territorial et associatif
- **Savoir-faire**
 - Capacité d'analyse et de rédaction de projets
 - Conduite de réunions, animation de réseau
 - Planification et organisation d'actions collectives
 - Capacité à travailler en transversalité et en équipe
 - Suivi et évaluation de projets
- **Savoir-être**
 - Autonomie, rigueur, sens de l'initiative
 - Aisance relationnelle
 - Capacité d'adaptation et sens de l'écoute
 - Engagement dans une démarche qualité
 - Avoir le sens du service public, de l'intérêt général
 - Secret professionnel, discrétion
 - Être source de propositions